

Cette jolie balade s'effectue sur des allées dont le revêtement est très roulant.

Après avoir longé le stade, on suit un bief de dérivation de la rivière Cère. On traverse un verger partagé (ce sont les enfants de la commune qui ont réalisé les affiches explicatives), un grand parc ombragé avec des arbres magnifiques, on passe devant le moulin du Vialard, restauré, qui comptait parmi les quatre moulins en activité de la commune, avant de rejoindre le vieux pont. La promenade offre également de très beaux points de vue sur les rochers qui dominent Vic-sur-Cère. Nous sommes dans le fond plat d'une vallée glaciaire, entourée de versants abrupts colonisés par la forêt. Les affleurements rocheux qui percent le couvert forestier donnent aux paysages un aspect ruiniforme.



Parking (avec emplacement PMR) :
Au pied de l'office de tourisme

Coordonnées pour GPS :
2°37'39" E, 44°58'42" N





BR® 16

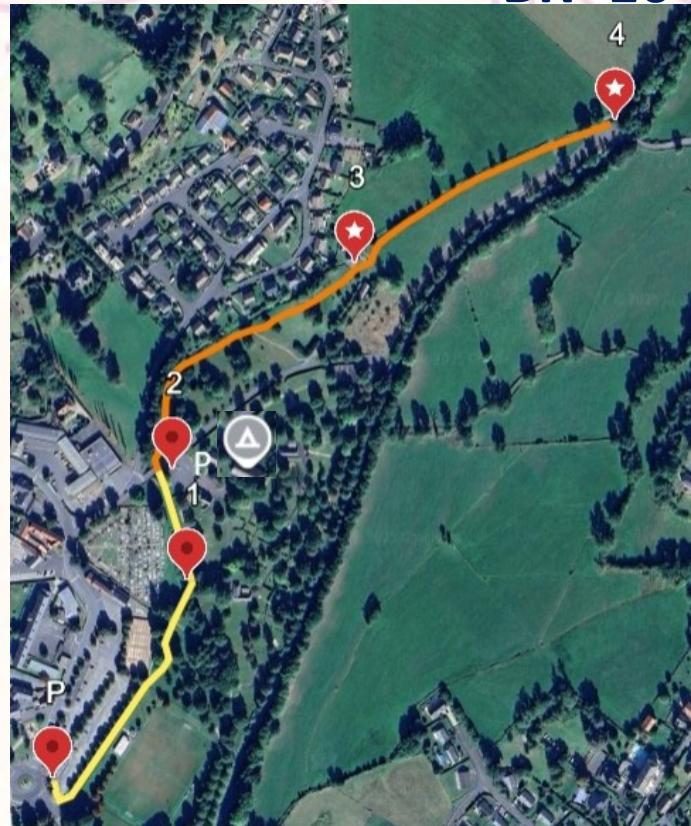
Parcours de 1000 m, soit un aller-retour de 2 km

De l'office de tourisme, emprunter l'allée qui longe le stade en direction du nord.

Après avoir franchi les passerelles (1), oblier à gauche. Point de vue sur le rocher de Maisonne, surmonté d'une croix. Rejoindre l'entrée du camping (2). Possibilité parking. Cette première partie du parcours, longue de 400 mètres, apparaît en jaune sur la carte.

Possibilité de poursuivre sur 600 mètres (tracé en orange sur la carte) :

Devant l'entrée du camping, traverser la route et prendre la petite allée en face qui longe un petit canal, en traversant un verger partagé. Passer devant le moulin du Vialard (3) et poursuivre jusqu'à la chaussée d'eau. Faire demi-tour au niveau du vieux pont (4) et revenir par le même chemin.



Le Moulin du Vialard (3)

Situé sur une dérivation de la Cère, il comptait parmi les quatre moulins en activité de la commune de Vic-sur-Cère. A l'époque, des «rouets» entraînaient un moulin à grain à trois meules, un moulin à huile (de noix), une carderie (laine) et une teinturerie.

Le verger partagé

Les enfants de la commune, les parents et les accompagnants bénévoles ont planté les arbres fruitiers, dans le cadre d'un projet de sensibilisation à l'environnement et au respect de la nature, en collaboration avec le Centre Social et Culturel du Carladès et la Mairie de Vic sur Cère. Les enfants, fiers de cette réalisation, ont réalisé des affiches explicatives sur les arbres fruitiers.

Avertissement : Tous les sentiers ont été testés et praticables en fauteuil, mais nous ne pouvons exclure un passage boueux ou une légère pente. Les concepteurs de ces balades et FF Randonnée Cantal répertorient des itinéraires. En aucun cas, ils ne peuvent être tenus pour responsables d'éventuels accidents.

Renseignements auprès de la mairie de Vic-sur-Cère.

Textes et photos du CDRP15. Dessins du comité départemental de randonnée pédestre de Gironde, CDRP 33.
Reproduction interdite.